

Senainville

Coltainville

JANVIER 2005

Les vœux du Maire

A chaque début d'année, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé à partager avec ceux qui vous sont chers.

L'année 2004 est déjà terminée, elle s'est écoulée à une vitesse incroyable et pourtant rien n'est plus inévitable que le temps qui passe.

J'ai, grâce à cette publication et au dynamisme de ses concepteurs, l'occasion de retracer les grandes lignes de l'année écoulée et d'évoquer les projets qui me tiennent à coeur.

De gros chantiers, pour notre modeste commune ont été entrepris et certains sont menés à leur terme.

En premier lieu, je citerai la construction de deux nouvelles classes à l'école Daniel Alix et la création d'un restaurant scolaire sur place. Nous répondrons dès janvier, beaucoup plus rationnellement à l'augmentation des effectifs scolaires et résoudrons les problèmes liés au transport à l'heure du déjeuner.

La restauration du presbytère est terminée, ce patrimoine communal se voit préservé tout en permettant l'installation d'une nouvelle famille.

La réfection du carrefour du cimetière a causé bien des soucis et n'est toujours pas satisfaisante, nous sommes tous mobilisés pour, je l'espère, obtenir une solution définitive et valorisante pour cette entrée du village.

En 2005 nous continuerons à moderniser notre commune en réalisant des trottoirs dans les rues qui n'en possèdent pas, opération fractionnée sur plusieurs années, afin de ne pas augmenter la pression fiscale.

Comme vous le savez, Coltainville et Sennainville sont en pleine mutation démographique, il me semble utile de rester très vigilant, pour dans la mesure de nos moyens, harmoniser au mieux l'accueil des futurs habitants.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement, tous les acteurs de la vie communale, qui m'accompagnent efficacement pour le bien être de tous, avec la volonté de respecter l'intérêt général tout en restant à votre écoute.

Très Bonne année 2005

Le Maire, Chantal GUERIN

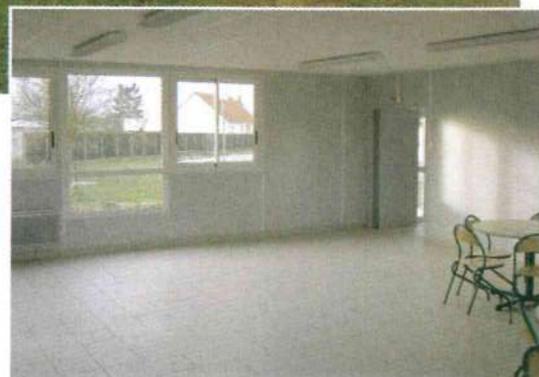
Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2005

De nouveaux locaux pour l'école et la cantine

84 enfants ont fait leur rentrée scolaire en 2004 (67 à la rentrée 2003) et de ce fait un poste d'enseignant supplémentaire a été attribué à l'école.

Les enfants sont donc maintenant répartis en 4 classes de deux niveaux chacune : petite et moyenne section de maternelle, grande section et CP, CE1 et CE2, CM1 et CM2.

Deux nouvelles salles de classe et une cantine ont vu le jour en fin d'année pour accueillir tous ces enfants et compléter l'école Daniel Alix. Les CM1/CM2 et leur maîtresse rejoindront les autres élèves après avoir passé un trimestre dans l'ancienne école. Le nombre d'enfants fréquentant la cantine est devenu trop important pour les locaux actuels (45 à 55 enfants contre 30 à 40 l'an dernier) et tous les repas seront désormais pris dans la nouvelle cantine, plus grande et intégrée dans l'école, ce qui sera plus fonctionnel et limitera les déplacements.



Travaux et réalisations de l'année

Les travaux de l'école bien sûr ont marqué l'année de par leur importance mais d'autres réalisations ont vu le jour.

Le presbytère, propriété de la commune, vacant depuis le décès de l'abbé Thelliez, a fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Ceux-ci ont permis aujourd'hui de loger une famille de façon agréable et de mettre en valeur les biens communaux.

Au carrefour du cimetière des travaux de mise en sécu-



rité ont été réalisés mais malheureusement mal exécutés. Des actions sont en cours afin d'obtenir un résultat conforme aux attentes.

Les employés municipaux effectuent tous les ans pour la commune, avec beaucoup de compétence, des travaux dits « en régie ». Ils ont ainsi cette année : contribué à la rénovation du presbytère, réalisé l'assainissement des nouveaux locaux de l'école, peint les sanitaires de la salle des fêtes, remblayé les chemins, effectué de nombreux travaux de réfection à la station d'épuration, sur les fuites d'eau...

Vie pratique

Quel nom de famille pour nos enfants ?

Par décret du 29 octobre 2004, les conditions de choix du nom de famille ont été précisées et sont applicables depuis le 1er janvier 2005.

Les parents peuvent choisir de transmettre à leur enfant le nom du Père, le nom de la Mère ou les deux noms accolés dans l'ordre qui leur convient. Ce choix s'effectue conjointement par les deux parents lors de la déclaration de naissance. Le nom choisi pour le premier enfant sera définitif et s'imposera aux autres enfants du couple.

Si la filiation n'est pas conjointement établie, c'est celui qui a reconnu le premier enfant qui donne son nom.

Pour éviter les cumuls de nom au fil des générations, chaque parent ne peut transmettre qu'un seul nom.

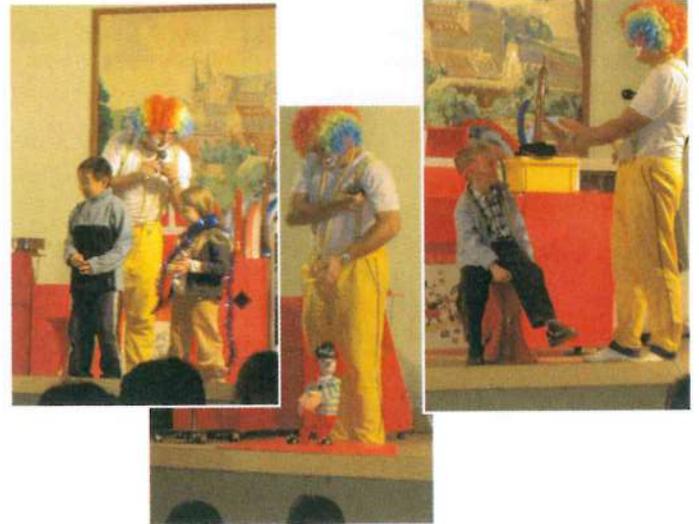
Cette possibilité concerne les enfants des parents mariés, mais aussi les enfants naturels dont la filiation est établie simultanément et les enfants adoptés.

Noël

Le Père Noël et sa calèche ont été fidèles au rendez-vous pour parcourir les rues de Coltainville précédant les enfants émerveillés et leurs parents, venus malgré le froid.



Au cours du spectacle très réussi « Fred » a tour à tour fait jouer les enfants toujours très participatifs, animé des marionnettes, sculpté des ballons et exécuté de nombreux tours de magie dans lesquels notamment, colombes et lapins sont apparus et ont disparu !



La fête s'est prolongée par une distribution de friandises faite par le Père Noël aux enfants puis les plus grands se sont agréablement retrouvés autour d'un verre.

Merci à tous d'avoir participé à la réussite de cette journée.

Crèche

Du 18 Décembre au 23 Janvier une magnifique crèche réalisée par des bénévoles est visible aux heures d'ouverture de l'église soit le samedi de 14h à 17h. Petits et grands prennent plaisir à découvrir chaque détail et profiter de la magie de la crèche et de la fête de Noël.



La vie à Coltainville au temps de la gare

Témoignage de nos deux doyens :
Madame Rossignol et Monsieur Mercier

C'est vers 1910 que la gare est construite ; c'est un bâtiment de bois sur la ligne Massy-Palaiseau – Chartres. Une maison de fonction voit le jour en même temps, Mr et Mme Mercier l'occupent depuis 1947
Le train achemine toutes les marchandises : la paille en wagons plats, les sacs de blé en wagons couverts, les animaux....



Dès 1933, 3 à 4 trains par jour permettent aux voyageurs de se rendre à Chartres et remplacent les calèches et les chevaux. A partir de l'occupation, les wagons voyageurs sont supprimés et les gens partent à pied prendre le train à Jouy en empruntant la « traverse » (chemin communal actuel) puis en descendant les fameuses 100 marches.

Après guerre, madame Mercier s'occupe des expéditions et de la réception des colis ainsi que des écritures correspondantes.

La vie au village

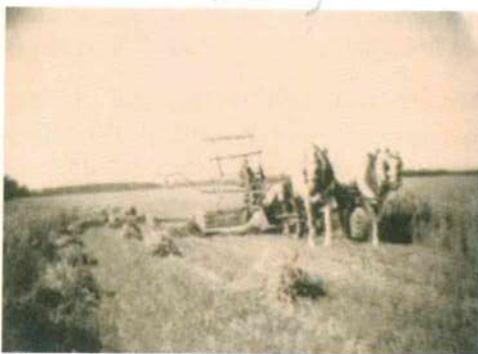
A cette époque, les exploitations sont surtout céréalières avec un élevage d'appoint : vaches, moutons, cochons, lapins, poules... La vie est dure, lever vers 3h1/2 – 4h pour s'occuper des animaux, puis petit déjeuner vers 6h1/2 avec du cochon puis il faut nettoyer l'étable....

Les enfants vont à l'école jusqu'au certificat d'études, à 11/12 ans, et travaillent dès cet âge, 12 à 15 h par jour, sans vacances, dans de grandes exploitations. Le dimanche, après le travail, ils rentrent voir leurs parents et repartent après avoir changé de linge.

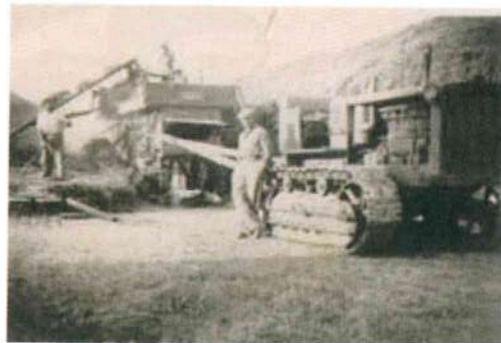
C'est ainsi que Monsieur Mercier commence à travailler dans les fermes dès 1924, à 11 ans, puis à 17 ans entre chez Labonnette, entreprise de battage d'environ 40 saisonniers, où il reste plus de 35 ans. Il se marie à 27 ans après avoir rencontré sa femme au bal du dimanche. Enfin, pendant 9 ans et jusqu'à 65 ans, il est l'unique employé communal. A vélo, il annonce, en tambourinant dans Coltainville et Senainville, les avis communaux qu'il lit avec un porte-voix.

Mais comment bat-on le blé à cette époque ?

Les chevaux tirent une faucheuse lieuse à 3 dents pour couper le blé; on le lie en gerbes que l'on range en épis par 9 puis il est battu par une machine. Le blé est récupéré dans des sacs, la paille liée par botte de 40 à 50 kilos.



Une équipe de battage comprend 10 à 12 personnes. Les saisonniers sont principalement des Bretons, des Polonais et des enfants de l'assistance. Ils dorment en dortoir, ou dans la paille.



Au temps de la gare, le village est vivant et l'année ponctuée de nombreuses fêtes :

- La grande fête de «la pensée d'Août » réunit famille et voisins des agriculteurs, à la fin de la moisson.
- La fête de la terre avec chars ornés de fleurs en papier crépon selon un thème (ex : Perrette et le pot au lait).
- Concerts (violon, saxo, accordéon), chants, pièces de théâtre, pour financer l'envoi de colis aux prisonniers.
- La fête de la Saint Lubin où l'on trouve les manèges, les baraques foraines ...
- Le village à cette époque est une communauté active où l'on vit, on travaille et on s'amuse.

Les enfants de CE1-CE2 de l'école Daniel Alix nous racontent l'école de Senainville



Monsieur Jean-Marc Degas est venu nous parler de l'école de Senainville où il est resté environ dix ans. Nous avons beaucoup de questions à lui poser.



"Dans la classe il y avait à peu près vingt-cinq enfants de quatre à quatorze ans et une seule maîtresse pour tous. On apprenait bien sûr à lire, écrire, compter mais aussi à broder, faire du canevas ou de la pyrogravure.

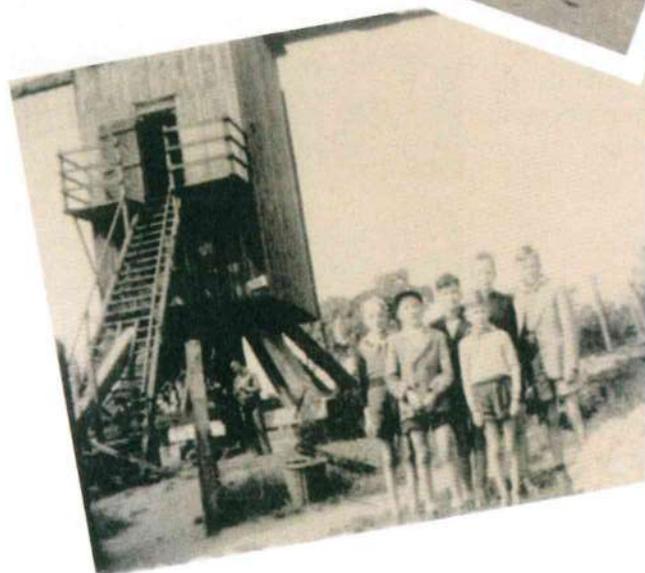
Les enfants faisaient le ménage de la classe et à l'automne, ils ramassaient les feuilles et les marrons de la cour. Il n'y avait pas beaucoup de jeux pour la récréation : les garçons aimaient les billes et les filles avaient des cordes à sauter. Les enfants rentraient tous déjeuner chez eux."

Mr Degas se souvient bien de Mlle Guillemain que l'on voit sur les photos.

"Elle était très sévère mais les enfants l'aimaient beaucoup. Quand on faisait une faute d'orthographe, on copiait le mot cinquante à cent fois !"

"Mlle Guillemain organisait tous les ans un voyage à la fin de l'année. Ce voyage était financé par la coopérative scolaire. Elle partait seule avec ses vingt-cinq élèves en car pendant quelques jours. Les enfants étaient logés dans une école. Mr Degas se souvient être allé à Reims et avoir visité les caves du champagne Mercier. Une année toute la classe est partie visiter les mines de charbon."

Madame Marie-France Hemery, née Loison, mamie de Gabriel nous a fait parvenir un témoignage émouvant dont voici des extraits.



" Je revois la cour toute gravillonnée. Nous rentrions toujours par la petite grille. A droite un grand lavabo, avec cinq ou six robinets d'eau froide ; un petit préau où on se mettait à

l'abri en cas de pluie. Au fond, trois wc : un pour les garçons, un pour les filles et un pour la maîtresse. Devant la porte, il y avait de superbes rosiers. Au centre des marronniers."

"L'été, c'était un plaisir, nous nous mettions à l'ombre sous les arbres. Que de souvenirs ! Nous nous racontions nos petites histoires en écoutant le bruit des hannetons. A l'automne, c'était moins drôle, nous devions ramasser les feuilles et les marrons afin que tout soit impeccable. Nous faisons aussi des bûchettes pour apprendre aux petits à compter..chaque fagot contenait dix bâtonnets. "

Dans la classe il y avait quelques placards sur les côtés. Les CP et les CE étaient à droite, les CM au centre, et la classe du certificat d'études à gauche. Au fond, monté sur une estrade, le bureau de la maîtresse (qui dominait ainsi les enfants). Au centre, un grand poêle de couleur alu avec un immense tuyau qui traversait la classe.

Mme Hémerly se souvient très bien de Mlle Guillemain avec laquelle elle correspond toujours. *"C'était une femme exigeante qui aimait le travail bien fait. Je pense que c'était pour notre bien ; de toute façon, elle n'a eu que de bons résultats. Elle était très disponible et très humaine. Elle n'a jamais rien fait pour nous ridiculiser les uns envers les autres. Nous étions tous égaux. Pour moi, comme pour bien d'autres, c'était une excellente maîtresse et j'ai essayé de mettre en application ses conseils, ses idées."*

La mamie de Gabriel nous raconte aussi les fêtes de Noël, de fin d'année, la fête de la jeunesse. Elle se souvient aussi très bien des voyages financés par la vente de travaux manuels de l'année et par quelques dons.

"Un jour à la mer, la visite des caves de champagne, la visite aux correspondants du Nord et la découverte d'une écluse, du phare de Petit Fort Philippe, des cap Gris et Blanc Nez, de l'usine de la pie qui chante, Gravelines et la descente dans une mine de charbon."

Mme Hémerly conclut : *"je pense qu'aucune école primaire n'a eu cette chance !"*

Elle nous signale que des retrouvailles entre Mlle Guillemain et ses anciens élèves sont en préparation.

Pour terminer notre article, nous sommes allés voir l'ancienne école. Aujourd'hui, c'est une maison qui s'appelle : L'ECOLE. Les marronniers ne sont plus là, ils ont été remplacés par d'autres arbres. Il n'y a plus qu'un rosier à gauche de la porte. Il y a des volets blancs à toutes les fenêtres et toujours des jardinières sur le bord de celles-ci. Avant, il y avait un soubassement en pierre, maintenant tout est crépi. L'école a été rachetée. Elle a été transformée en gîte rural.

Nous remercions vivement Mr Degas, Mme Hémerly et Mme Galloni

Fête des Mères

Le traditionnel spectacle offert par les enfants pour fêter les mamans a été organisé par Claudine aidée d'Emilie, Natacha et Marie-Jasmine. Nous les remercions toutes les quatre de leur investissement. Les enfants ont été, comme toujours, très motivés par cette représentation et l'assemblée très nombreuse les a encouragés.

Cette année une nouvelle organisation va voir le jour ; les répétitions commenceront en janvier et auront lieu le mercredi de 13h30 à 14h30 afin de libérer au plus tôt les enfants qui ont d'autres activités. Les mercredis pairs réuniront les enfants de 7 à 11 ans (début le 12 janvier 2005), et les mercredis impairs ceux de 3 à 6 ans (début le 19 janvier 2005).

Merci à toutes les quatre



Vide grenier



Encore plus d'exposants (160 contre 137 en 2003) en ce premier dimanche de septembre pour occuper, sur presque 1200 mètres, les rues de Coltainville. Une journée exceptionnelle, du soleil, de la chaleur et de très nombreux visiteurs qui ont profité des activités, quad, poney...et des stands où se désaltérer, se rafraîchir et déguster frites, saucisses, boudin, gâteaux, crêpes, glaces...



Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette manifestation.



Une équipe de copains



Depuis cinq ans, chaque dimanche matin sur le terrain de Coltainville ou des villages voisins, une dizaine de jeunes de la commune se retrouve pour jouer au foot à sept.

Depuis leur plus jeune âge, ils chaussent leurs crampons le week-end et défendent les couleurs de notre village. De l'équipe de débutants à celle de l'UFOLEP, ils ont grandi et toujours joué ensemble (pour certains depuis une douzaine d'années).

Le sport et le foot en particulier sont leur passion. Si le résultat du match est important, l'envie de jouer, la joie de se rencontrer et de partager des moments privilégiés sont encore plus forts. Ils sont unis, soudés et se connaissent parfaitement. Cela n'empêche pas de temps en temps quelques éclats de voix très vite oubliés dès qu'ils regagnent les vestiaires où les sourires réapparaissent.

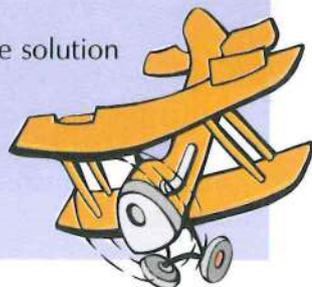
L'équipe était deuxième de son groupe, l'an dernier, et cette année les résultats sont déjà excellents mais l'objectif principal est de maintenir au sein de ce groupe l'esprit d'équipe, la fidélité et le bonheur de jouer.

Un dernier petit mot pour un jeune blessé : qu'il nous revienne vite car sa bonne humeur naturelle nous fait défaut.

Où en est-on dans le projet de l'aérodrome ?

Aujourd'hui, l'implantation sur le territoire de notre commune semble être écartée pour des raisons techniques (proximité de la N10 et l'A11).

Les représentants de la commune et l'association ADHER, réactivée pour cette occasion, resteront mobilisés et vigilants tant qu'une solution définitive ne sera pas arrêtée.



Ordures ménagères

Organisation

La collecte est organisée par des syndicats dits « primaires » pour nous, le SIRMATCOM. Le tri et traitement sont assurés par le SITREVA ex SYMIRIS



Histoire

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a augmenté entre 2001 et 2003 d'environ 100% pour 2 raisons :

- une gestion du SYMIRIS avec des malversations financières en attente de jugement depuis 2001. (10 M€ de dette sur un budget 2003 de 45 M€)
- un excédent de 1 M€ généré par le SIRMATCOM sur un budget 2003 de 6M€ (argent avancé par les contribuables).

Comparaison (% de la base foncière 2003)

Moyenne nationale = 12%

Moyenne de Chartres = 11%

Moyenne Coltainville = 27%

Association

L'association apolitique « AC de Taxes » se bat depuis avril 2003 pour dénoncer les dérives de la TEOM. Par la tenue de réunions publiques, de manifestations, par la participation à toutes les réunions de notre syndicat, la dénonciation devant la Cour des Comptes, par de multiples interventions auprès du Préfet, des élus, et avec le support d'autres associations et de celui de Que choisir.

Elle a réussi à bloquer l'évolution de la TEOM pour cette année. Les actions suivantes sont prévues pour 2005 :

- dénoncer le contrat de sous-traitance ONYX pour la collecte (coût x 2 par rapport à Auneau).
- continuer la pression sur le SIRMATCOM pour obtenir des budgets plus objectifs.

Mon analyse

En tant que Coltainvillois et membre de cette association je dénonce les erreurs de gestion du Symiris que nous payerons jusqu'en 2008. Par ailleurs le Sirmatcom surévalue son budget d'1 millions d'euros représentant 5 points de la TEOM.

Je pense que les ordures ménagères ne sont pas assez suivies par les communes et que nos élus, délégués au SIRMATCOM, (1 titulaire et 1 suppléant) ont des difficultés pour obtenir des informations cohérentes des syndicats.

Jean Leriche

De son côté, pour sortir de ces problèmes financiers, le conseil municipal a sollicité, en novembre 2003, son retrait du Sirmatcom. Les négociations sont en cours.

Repas des anciens

C'est un excellent repas convivial et ponctué par l'accordéon de Stéphane Lenik qui a permis à nos aînés de se retrouver une fois encore en novembre.

Madame le Maire a rendu hommage aux deux doyens de l'assemblée : Madame Rossignol, 96 ans et Monsieur Mercier, 91 ans auxquels une composition florale et des chocolats ont été offerts.



Le repas s'est terminé gaiement et fort tard dans l'après-midi.



Actualités communales

Deux lotissements vont se réaliser :
l'un à Senainville, rue Saint-Jean,
propose 15 terrains,

l'autre à Coltainville,
rue Charles Péguy en propose 5.

ETAT CIVIL 2004

Naissances

Jessy, Georges, Pascal, André RICHYle 14 Janvier
Charline, Elodie, Fanny BOIRETle 22 Mars
Aurélien, Jacques, Pierre PETITle 8 Juin
Anthonin, Gérald, Christian LEPICIERle 2 Juillet
Océane, Thérèse, Nicole HAMEURYle 23 Juillet
Thomas, André, Michel BIDAULTle 23 Juillet
Justine, Héloïse, Evelyne FERRARIle 8 Août
Elodie, Marie, Alexandrine GIROUXle 10 août
Manon, Alexandra, Camille MAUDUITle 4 Septembre
Anaïs Solène, Charlotte MICHELLe 10 décembre

Mariages

Megan RIVERA LEON et Olivier LE BRAZIDEC . .le 6 Mars
Laetitia DELSOL et Samuel GALLOUle 22 Mai
Carène DEGAS et Jacky CHARTIERle 5 Juin
Annie PEREZ et André RUVENle 19 Juin
Roselyne GALLOIS et Olivier DIOTle 10 Juille
Maria DA COSTA et Mohammed SOUSSIle 4 Septembre
Séverine FOUCART et Mickaël ODDOle 18 Septembre
Valérie ROUSSEAU et Bruno CLAIRAMBAUD .le 18 Septembre
Frédérique BOYER et Christophe LEBRETON .le 25 Septembre

Décès

Marius JAVault .le 17Décembre 2003 à Le Coudray
Paul GERBODle 9 Août à Le Coudray
Eric BAUS-VALTONle 15 Août à Senainville
Irénee DEMACHYle 8 septembre à Coltainville
Etienne MARCHAND . .Le 14 Septembre à Le Coudray

Nouveaux arrivants

Mr et Mme TERRAS . . .12 rue du général De Gaulle
Mr et Mme LEROY20 rue des tilleuls
Mr et Mme ROUSSEAU .11 rue Pierre de Coubertin
Mr et Mme DEBAT20 rue du général De Gaulle
Mr et Mme MONTEIL22 bis rue Charles Péguy
Mr et Mme DUMURGIER28 Rue Jean Moulin
Mr et Mme AUTIN7 Rue de Péreuze
Mr et Mme DEWAELE22 rue des grands vergers
Mme BOUDET40 rue Pasteur - Senainville

Les associations de la commune

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président Jean-François Saurat02 37 31 66 06

Avenir de Coltainville

Football

Président Serge Talec 02 37 31 60 18

Pongiste club de Coltainville

Président Jean Leriche 02 37 31 90 31

Club de gymnastique

Présidente Patricia Leriche 02 37 31 90 31

Société de chasse

Président Jacques Fouré02 37 31 60 54

Comité des fêtes de Coltainville-Senainville

Président Serge Talec02 37 31 60 18

Activités diverses

Centre équestre La Sablière

rue de la Croix buisée 02 37 31 69 05

Réunion des retraités

(dès 60 ans) dans la salle des fêtes (renseignements mairie)

Les artisans et commerçants de la commune

Couverture-zinguerie Barré Pascal02 37 31 64 99

Entretien création espaces verts Bidault .02 37 31 92 68

Maçonnerie générale Degas Joël02 37 22 36 13

Poterie «Elhan»02 37 31 92 00

Café, restaurant, tabac Gouet02 37 31 63 31

Canards et foies gras Hoyau02 37 31 60 67

Stores et terrasses «ombre et soleil»02 37 31 66 72

Electricité générale Thirant Yvon02 37 31 92 21

Commerces ambulants

Boulangers

Coltainville : Chartrin (Nogent le Phaye) 02 37 31 68 16
Tous les matins sauf le mercredi

Senainville : Coulon (Gallardon) 02 37 31 41 19
Mercredi, vendredi et dimanche

Bouchers et charcutier

Boucherie Martin : (Saint-Prest)02 37 22 22 12
Mardi, jeudi et samedi-livraison à domicile

Boucherie chevaline : Besnard02 37 35 12 06
Jeudi matin

Charcuterie Legrand : (Nogent le Phaye) ..02 37 31 63 37
Samedi matin

Mémo

Quelques renseignements utiles

Gendarmerie 17 ou02 37 91 27 10

Pompiers centre de secours principal18

SAMU service d'aide médicale d'urgence15

Centre anti-poisons (Angers)02 41 48 21 21

Médecins de garde15

Pharmacies de garde

Dimanche et jours fériés : liste affichée dans les pharmacies

Nuit : se rendre au commissariat avec ordonnance

Electricité dépannage 24h/2402 37 91 80 20

France Telecom dérangements10 13

France Telecom renseignements12

Déchetterie d'Harleville02 37 90 92 72

Horaires du 1er novembre au 31 mars

Lun-mer-jeu-ven 14h à 17h

Sam 9h à 12h et 14h à 17 h - Dim 9h à 12h

Fermeture mardi et jours fériés

Horaires du 1er avril au 31 octobre identiques

mais fermeture à 18h

Déchetterie à domicile pour les encombrants sur appel
téléphonique (si impossibilité de se déplacer)

(maximum 2m³ et délai de 8 jours)0800 558 598

Transbeauce02 37 18 59 00

Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville

et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare routière

Gare SNCF Jouy02 37 84 61 43

Dans la commune

Mairie02 37 31 60 66

Mailmairie.coltainville@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi de 17h à 19 h

Mercredi de 10h à 12 h

Vendredi de 17h à 19h

Conteneur à piles usagées disponible dans l'entrée de la mairie

Ecole Daniel Alix02 37 31 60 23

Culte : Abbé Le Douy02 37 21 45 72

COMITÉ DE RÉDACTION

François Ferrari, Jean Leriche, Anne-Marie Serive,
Marie-Hélène Simi, Serge Talec